

Les pronoms personnels (CM2)

Les pronoms personnels servent à *remplacer* un nom ou un groupe nominal pour éviter les répétitions.

Exemple : *Les enfants sont en classe, ils (les enfants) travaillent.*

On distingue :

- des **pronoms personnels** *sujets*

- des **pronoms personnels** *compléments*

personnes	pronoms personnels sujets	pronoms personnels compléments
1 ^{ère} pers. singulier	je	me, m', moi
2 ^{ème} pers. singulier	tu	tu, t', toi
3 ^{ème} pers. singulier	il, elle	se, s', soi, le, la, lui
1 ^{ère} pers. pluriel	nous	nous
2 ^{ème} pers. pluriel	vous	vous
3 ^{ème} pers. pluriel	ils, elles	se, s', les, eux, leur

Exemples : *J'offre des fleurs à ma mère. Je les lui offre.*
S COD COS COD COS

Les pronoms personnels compléments sont souvent placés *avant* **le verbe**. Il ne faut pas les confondre avec les déterminants :

Exemple : *La vendeuse la sert.*
dét. nom pron. verbe

Certains pronoms personnels servent à renforcer le sujet.

Exemple : *moi, je parle, toi, tu écoutes, lui, il joue.*

En et **y** sont aussi des pronoms personnels compléments.

Exemple. *Le chat a une cachette, il en revient, il y retournera.*

En et **y** remplacent *cachette*. Dans cette phrase, ce sont des CCL.